

## L'écluse, reconnaissance en paternité !

En France, jusqu'au début du 16ème siècle, les bateaux n'utilisaient que les rivières, et seulement quand elles avaient une profondeur suffisante pour naviguer. Cela se faisait naturellement ou grâce à des barrages dotés de pertuis (ou "passe-marinière").

Le passage d'une région à l'autre, d'un bassin de navigation à un autre, obligeait le passage par la voie de terre des marchandises. Cela entraînait une rupture de charge. L'arrivée de l'écluse à sas va révolutionner la navigation intérieure en permettant de passer par voie d'eau d'un bassin à un autre.

Si nous ignorons qui a inventé l'écluse à sas, nous savons par les archives qu'elle fut introduite en France depuis l'Italie par Léonard de Vinci à la demande de François 1er pour canaliser l'Ourcq (près de Paris). La mort de Léonard différa ce projet.

L'écluse à sas ou écluse à doubles portes est un ascenseur à bateau qui utilise le fait que l'eau coule toujours du ... haut vers le bas! Elle permet de faire passer aux bateaux une différence de niveau importante.

### Une invention de Léonard de Vinci?

Le principe de l'écluse à sas est très abusivement attribué à Léonard de Vinci.

**En fait, les études montrent que ce type d'ouvrage est apparu progressivement et bien avant sa naissance, vers la fin du Moyen Âge, en rapprochant deux pertuis à bateaux pour leur faire encadrer un bassin (qui deviendra le sas) à niveau variable. Des ouvrages intermédiaires de ce type, nommés "bassins à portes marinières" sont aujourd'hui encore bien visibles sur le Thouet, en aval de Montreuil-Bellay, et la Lawe, à la Gorgue, dans le Nord.**

Ecluses : nom donné à tous les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie, de terrassement, qui ont pour objet de soutenir le niveau des eaux à des hauteurs déterminées selon la nature des localités, de manière à pouvoir les laisser couler à volonté, au moyen de portes pratiquées à cet effet, soit pour faire tourner des eaux d'usines, soit pour arroser un pays, soit pour le service des eaux de navigation. L'invention des écluses remonte en Europe à l'année 1481. **Les chinois les connaissent bien longtemps auparavant.**

Dictionnaire encyclopédique usuel de Charles saint-Laurent (1841)

